

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT MIXTE
DU CONSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL EMILE GOUÉ**

COMITÉ SYNDICAL du 12 mars 2026

à 18 h 30

Le 9 mars 2026, le Comité Syndical du Conservatoire Départemental Emile GOUE, dûment convoqué le 2 mars 2026, s'est réuni à 18 h 30.

Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le Comité Syndical du Conservatoire Départemental Emile GOUÉ, a de nouveau été convoqué le 5 mars 2026.

Le 12 mars 2026 à 18 h 30, le Comité Syndical du Conservatoire Départemental Emile GOUE s'est tenu au Conservatoire à Guéret sous la présidence de Madame Catherine DEFEMME, Présidente.

PRESENTS :

Catherine DEFEMME, Laurent DAULNY.

ABSENTS/EXCUSES :

Patricia AUDOUX, Pierre AUGER, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Fabrice DELAPORTE, Emmanuel DIGNAC, Marie-France GALBRUN, Karine GARGUEL, Nicolas HAMONEAU, Sandrine HYVERNAULT, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Laurent LAFAYE, Sabine LE BRAS, Emilie MALLERET, Hélène PILAT, René ROULLAND et Sébastien VITTE.

Assistaient également à la réunion et n'ont pas pris part aux délibérations :

Eric MATHE : Directeur

Sylvie BREDIER, Secrétaire en charge du fonctionnement du Syndicat mixte.

DÉLIBÉRATION N°CS/2026/03/06

OBJET : Don de la part de l'Ecole de musique de Saint-Sébastien

Le Comité syndical,

VU les articles L.5721-1 à L.5722-11 du code général des collectivités territoriales régissant les syndicats mixtes ouverts ;

VU les arrêtés préfectoraux 2008-208 en date du 25 février 2008 portant création d'un syndicat mixte ouvert dénommé Conservatoire départemental Emile Goué, 2019-12-19-001 du 19 décembre 2019 et

2026-03-04-0001 du 4 mars 2026 portant extension du périmètre d'intervention du Syndicat mixte du Conservatoire départemental Emile Goué ;

VU la délibération CS/2021/19 portant composition du Comité Syndical ;

VU la délibération CS/2023/17 portant désignation de la Présidente du Comité Syndical ;

VU les articles 7-5 et 14 des statuts du Syndicat mixte du Conservatoire départemental Emile Goué ;

VU le courrier en date du 05 mars 2026 du Président de l'Ecole de musique de la commune de Saint-Sébastien tendant au don au Syndicat mixte du Conservatoire départemental d'une somme de 3 000 € suite à la dissolution de ladite association le 26 janvier 2026, sous réserve que cette somme soit affectée à l'enseignement de la musique ;


Après en avoir débattu,

DECIDE

- D'accepter le don provenant de l'Ecole de musique de Saint-Sébastien pour un montant de 3 000 €.
- D'utiliser cette somme pour l'achat d'instruments de musique.
- D'autoriser la Présidente à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOPTE : Votants : 2 – Pour : 2 - Contre : 0 - Abstention : 0

LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ SYNDICAL


Catherine DEFEMME

